

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2017

(Convocation du 13 janvier 2017)

Etaient présents : Jean-Pierre GOUDARD, Colette FORY, Lionel GUISSARD, Caroline CORTAY, Jean-Pierre PUJKIS, Paul CRETIN, Jean-Luc CHUET, Fabienne MAYNARD, Célia TRUCHE, Karine MERVELAY.

Excusé : Laurent DESPLASSE (pouvoir donné à Jean-Pierre GOUDARD)

Absent : Raphaël PINARDON, Stéphanie APPERCEL-CONVERT, Aurélien DELHOMME.

Démissionnaire : Kristell PERRIN

Secrétaire de séance : Colette FORY

Le compte-rendu du 20 décembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

## **DEMANDES DE SUBVENTIONS** :

Le Conseil Municipal sollicite plusieurs subventions auprès de :

. la Région :

. Contrat Ambition Région (CAR) porté par la COR pour les travaux du Centre Bourg (40 %)

. Plan Ruralité pour la démolition du bâtiment Rue Centrale et les sols de l'ancienne Mairie (40%)

. Michel MERCIER, sénateur du Rhône concernant la dotation d'actions parlementaires sur les travaux de la salle polyvalente (toilettes PMR et plomberie des sanitaires)

. le Département : Contrat pluriannuel 2016 et 2017 pour l'aménagement de la rue Centrale (60 %)

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces demandes de subvention.

Le Conseil Municipal ne sollicite pas la DETR 2017 car les travaux ne rentrent pas dans le cadre des opérations prioritaires de l'Etat.

## **CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT POUR COUCHE DE ROULEMENT RUE CENTRALE**

Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention formalisant la participation du Département pour la prise en charge de la couche de roulement rue Centrale (incluant la recherche d'amiante) pour un montant forfaitaire de 31 500 €.

## **DELIBERATION POUR LE NON TRANSFERT DE LA COMPETENCE PLU A LA COR**

Le Conseil Municipal, après vote et délibération, à l'unanimité, s'oppose au transfert de la compétence PLU à la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien.

## **COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

La prochaine réunion aura lieu le 1<sup>er</sup> février à 18 h en mairie.

## **BRIGADES VERTES**

Suite à un changement d'organisation et un coût doublé par jour d'intervention, le Conseil Municipal décide de ne pas faire appel à leurs services pour 2017.

## **CENTRE SOCIAL V.H.B.**

Monsieur le Maire fait part des difficultés financières en raison d'une perte d'une importante subvention du Département. Il rappelle que le centre social Vivre en Haut Beaujolais organise une quantité d'actions et de services aux administrés tant aux enfants (les pitchouns, vacances à la carte/ados, halte-garderie, ateliers au collège) qu'aux adultes (espace famille habitants, parentalités, sorties..) qu'aux seniors (ateliers, gym, mémoire, café rencontres...) du territoire de Lamure et Monsols et qu'il n'a pas de visibilité sur la pérennité de la structure.

Propose qu'une aide financière des communes soit inscrite au budget de 0.50 €/habitant en 2017.

## **POINT SUR LA POSTE**

Depuis le 16 janvier le bureau de poste est ouvert le matin de 9 h 30 à 11 h 30 ce qui est cohérent avec l'ouverture de la mairie. La commune demande une ouverture de 9 h 30 à 12 h qui est refusée par la Direction « courrier ». Un bilan par la Poste sera effectué dans 3 mois et 6 mois. Les élus font remarquer qu'il y a autant d'activités à Grandris, sinon plus, qu'à Saint Just d'Avray... Seul bémol, le courrier est désormais distribué l'après-midi.

## COTISATION AMF (ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE)

Le Conseil Municipal décide de cotiser pour 246.96 € à l'association des Maires de France (184.56 €) et à l'association Départementale des Maires (62.40 €)

Monsieur le Maire rappelle qu'il cotise à l'association des maires ruraux de France sur ses deniers personnels.

## POINT SUR LE SYDER

Mécontentement des élus quant à l'organisation et aux devis fantaisistes avec des prix surréalistes annoncés. Les référents du Haut Beaujolais sont messieurs Brécard et Martin.

## POINT SUR LE DEPARTEMENT

Le président a écrit pour indiquer la réorganisation départementale en 4 zones avec un nouvel organigramme des services.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier qu'il a adressé à Mr Fournel concernant le non déneigement et le non salage de la rue de la Mairie et de la route de l'Hôpital, notamment pour le personnel se rendant à l'hôpital. Le département propose une convention hivernale pour 150 €/km ce qui représente environ 5 km. Le Conseil indique que cette proposition n'est pas intéressante vis-à-vis du travail à effectuer et de la responsabilité de la commune qui en découle. Proposition rejetée.

## URBANISME – DROIT DE PREEMPTION :

- Mme BOURGEAY : AB 199 : Le Bourg
  - Consorts GIRAUD : AB 78 : 716 route de Thizy
- La commune ne préempte pas.

## COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES :

### Commission Travaux :

- . Salle des Anciens : pose de toile de verre et peinture à partir de la semaine prochaine.
- . Rue Centrale et ex-immeuble Bimler : une esquisse de plan est présentée au Conseil avec des trottoirs PMR et des stationnements. Une réunion publique sera organisée prochainement.

### Commission Communication :

- . BIM : les articles sont à rendre pour le samedi 4 mars.
- . Site : mis à jour. Le plan de désherbage communal sera mis en ligne et un lien « cultes » a été créé.

Commission Cimetière : 3 demandes de devis pour columbarium, relevés et jardin du souvenir.

## QUESTIONS DIVERSES

### . Dates à retenir :

- COR : Conseil de tous les élus municipaux des 34 communes : 2 février à Lamure
- Rallye moto : 13 et 14 mai
- Réveil de la montagne : 4 février
- Repas de la chasse : 11 février

- . Compte rendu de l'assemblée générale de l'association boules les Amis.
- . Courriers de demandes de subventions : école privée (sortie Grau d'Agde), Société de pêche regroupée.
- . Rallye de Charbonnières : aucune réponse des associations suite au mail de la mairie à propos de l'organisation d'une buvette.
- . Rendez-vous pris avec une administrée pour une école alternative.
- . Fonctionnement du tennis : clé en mairie en attendant qu'une association soit créée.
- . Prochain Conseil : jeudi 16 février à 20 h 30.

Pas de question du public, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15

